

*Entretien avec M. El Labban, Ambassadeur d'Egypte,
le lundi 26 novembre 1956, à 17 heures*

J'ai prié l'Ambassadeur d'Egypte de venir me voir au sujet des difficultés auxquelles se heurte le Ministre Koenig dans la représentation des intérêts français et britanniques en Egypte. Je relève en particulier les quelques points indiqués dans la note ci-jointe, en laissant de côté le point 4.

D'une manière générale, je demande à l'Ambassadeur d'intervenir auprès de son Gouvernement pour que l'on montre de la compréhension pour la tâche que doit accomplir notre mission et qu'on cherche à la faciliter dans la mesure du possible. Les difficultés qu'on peut faire du côté égyptien donnent lieu à des informations de presse désagréables pour le Gouvernement du Caire. Notre désir est d'exécuter le mandat que nous avons assumé dans des conditions normales, et cela d'autant plus que nous ne nous identifions pas avec la politique suivie par les pays qui nous ont confié un mandat.

L'Ambassadeur me demande si je regrette que nous ayons accepté ces mandats. Je lui réponds négativement. Nous savions que leur exécution se heurterait à des difficultés.

L'Ambassadeur reprend ensuite les différents points que j'ai soulevés et me donne sur chacun d'eux des explications. Il précise que les mesures dont se plaint notre délégation n'ont aucun aspect politique. Ainsi l'ordre donné au personnel auxiliaire égyptien correspond à une décision prise alors que l'Ambassadeur était au Ministère, décision interdisant à des Egyptiens d'accepter du travail dans une mission diplomatique étrangère sans une autorisation spéciale.

Pour les communications téléphoniques, l'Ambassadeur ne croit pas que l'on ait supprimé des lignes. En revanche, il est

./.

*Copie à P. h. 1 et 2
qui voudra bien informer M. Koenig*



possible que l'on n'ait pas établi de nouvelles lignes demandées par la Légation. Cela s'explique par le fait qu'au point de vue technique, l'Egypte ne saurait être comparée à la Suisse. Il faut attendre souvent plusieurs mois pour obtenir l'installation d'une ligne téléphonique.

Il est normal que les ressortissants français et sujets britanniques attachés aux Ambassades ne puissent plus exercer d'activité en Egypte. Le personnel des missions diplomatiques égyptiennes en France et en Grande-Bretagne ont également cessé toute activité.

L'Ambassadeur interviendra auprès de son Gouvernement dans le sens que nous désirons. De son côté, il me demande de prier nos représentants au Caire d'avoir de l'indulgence et de la compréhension si des difficultés d'ordre technique se produisent. Ils ne doivent pas croire à de la mauvaise volonté de la part des autorités égyptiennes.

Nous procédons ensuite à un large tour d'horizon tout à fait inofficiel, mais fort intéressant. L'Ambassadeur s'exprime très librement. Nous constatons qu'il y aurait tous les éléments d'une solution raisonnable dans l'affaire du canal de Suez, mais que ce qui rendra un arrangement difficile, sinon impossible, c'est que la question du canal n'est pas seule; à côté d'elle il faut résoudre le problème d'Israël. L'Ambassadeur me demande si je suis optimiste. Je réponds négativement. Nous sommes assez d'accord sur la situation en URSS et sur l'impossibilité où l'on est aujourd'hui de faire des prévisions sur l'évolution des événements tant en Europe orientale que dans le Proche Orient.